



**EDMOND  
DE ROTHSCHILD**

# CODE DE TRANSPARENCE ISR AFG-FIR/EUROSIF

## EDMOND DE ROTHSCHILD EURO SUSTAINABLE GROWTH

Rédigé le 30/07/2018

---

**EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris Cedex 08 – France  
T. +33 1 40 17 25 25 – F. +33 1 40 17 24 42

[www.edram.fr](http://www.edram.fr)

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros  
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 – 332 652 536 R.C.S. Paris



## SOMMAIRE

1. Liste des fonds concernés par ce code de transparence .....	3
2. Données générales sur la société de gestion.....	4
3. Données générales sur le(s) fonds ISR présenté(s) dans ce code de transparence .....	10
4. Processus de gestion.....	15
5. Contrôles ESG.....	18
6. Mesures d'impact et reporting ESG .....	19
7. Glossaire.....	22



# 1. LISTE DES FONDS CONCERNES PAR CE CODE DE TRANSPARENCE

Nom du Fonds : EdR Euro Sustainable Growth					
Approche(s) dominante(s)	Classe d'actifs principale	Exclusions appliquées par le fonds	Encours du fonds au 31/12	Labels	Liens vers les documents relatifs au fonds
<input checked="" type="checkbox"/> Sélection positive (best in class, best in universe, best effort) <input checked="" type="checkbox"/> Intégration ESG <input type="checkbox"/> Thématique <input type="checkbox"/> Exclusion <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Impact investing	<input type="checkbox"/> Actions françaises <input checked="" type="checkbox"/> Actions de pays de la zone euro <input type="checkbox"/> Actions des pays de l'Union européenne <input type="checkbox"/> Actions internationales <input type="checkbox"/> Obligations et autres titres de créances libellés en euro <input type="checkbox"/> Obligations et autres titres de créances internationaux <input type="checkbox"/> Monétaires <input type="checkbox"/> Monétaires court terme <input type="checkbox"/> Fonds à formule	<input checked="" type="checkbox"/> Armes controversées <input type="checkbox"/> Alcool <input type="checkbox"/> Tabac <input type="checkbox"/> Armement <input type="checkbox"/> Politiques sectorielles <input type="checkbox"/> Pacte mondial <input type="checkbox"/> Autres (précisez)	94 M€	<input checked="" type="checkbox"/> Label ISR <input type="checkbox"/> Label TEEC <input type="checkbox"/> Label CIES <input type="checkbox"/> Label Luxflag <input type="checkbox"/> Label FNG <input type="checkbox"/> Label Autrichien <input type="checkbox"/> Autres (précisez)	<p>- DICI  <a href="http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/KIID_FR0010505578_fr.pdf">http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/KIID_FR0010505578_fr.pdf</a></p> <p>- Prospectus  <a href="http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/Prospectus_SH%20EUROPE%20OSRI_fr.pdf">http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/Prospectus_SH%20EUROPE%20OSRI_fr.pdf</a></p> <p>- Rapport de gestion            - Reporting financier et extra financier  <a href="http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/Monthly_Factsheet_FR0010505578_fr.pdf">http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/Monthly_Factsheet_FR0010505578_fr.pdf</a></p> <p>- Rapport annuel sur la performance extra-financière du fonds  <a href="http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-performance-extra-financiere-euro-sustainable-growth.pdf">http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-performance-extra-financiere-euro-sustainable-growth.pdf</a></p>



					<p>-brochure <a href="http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/RV_SH%20EUROPE%20SRI_fr.pdf">http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/RV_SH%20EUROPE%20SRI_fr.pdf</a></p>
--	--	--	--	--	--

## 2. DONNEES GENERALES SUR LA SOCIETE DE GESTION

### 2.1. Nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce code

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (France)  
47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris Cedex 08  
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 033 769 euros  
Numéro d'agrément AMF GP 04000015  
332.652.536 R.C.S. Paris  
Site internet : <http://www.edram.fr>

### 2.2. Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?

La stratégie d'Investissement Responsable (IR) s'insère naturellement dans l'ADN d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) : celui d'une gestion indépendante, de long terme, active, fondamentale et de convictions. Elle se veut également différenciante pour renforcer la typicité de notre Groupe. Cette stratégie s'est concrétisée dès 2007 avec le lancement d'un fonds doté d'une thématique environnementale - EdR Ecosphere - suivi en 2009 d'un fonds d'actions européennes intégrant une approche ISR (« best in universe »), à savoir EdR Europe SRI (aujourd'hui EdR Euro Sustainable Growth). En 2010, EdR Tricolore Rendement a mis en œuvre une politique d'engagement. En 2015, le fonds Edmond de Rothschild Signature IG a changé de nom et est devenu Edmond de Rothschild Euro Sustainable Credit. Le process a été enrichi par l'intégration des critères ESG dans la sélection des titres et une diversification sur les



titres haut rendement / high yield (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) (limitée à 30%).

Depuis 2011, plusieurs institutionnels nous ont fait confiance en nous sélectionnant pour gérer des mandats dédiés intégrant une approche ISR.

### 2.3. Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

Signataire des PRI (Principles for Responsible Investment) depuis 2010, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en œuvre une **Stratégie d'Investissement Responsable sur la période 2013-2016, mise à jour pour 2017-2020**, et mis en ligne sur son site internet sa **Politique d'Investissement Responsable**.

<http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissement-socialement-responsable>

<http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-investissement-responsable.pdf>

En tant que société de gestion responsable, Edmond de Rothschild Asset Management (France) exerce son droit de vote sur les valeurs détenues dans les OPC qu'elle gère, dont l'encours représente plus de 0.01% du capital de la société et ceux quelle que soit la nationalité des sociétés émettrices, dès lors que les informations fournies par l'émetteur sont suffisantes et que les dépositaires sont en mesure de prendre en compte les votes : <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-de-vote.pdf>

Au-delà d'un dialogue continu sur les enjeux ESG avec les entreprises, le fonds Edmond de Rothschild Tricolore Rendement est un premier vecteur de l'Engagement ESG d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), à la fois vis-à-vis des entreprises et des investisseurs, mais aussi du grand public auprès duquel il jouit d'une forte notoriété.

<http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-Politique-Engagement-Tricolore-Rendement.pdf>

Au-delà du fonds Edmond de Rothschild Tricolore Rendement, la société a formalisé sa politique d'engagement et publie annuellement les résultats des actions individuelles et collectives entreprises :

<http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-Politique-Engagement.pdf>



## 2.4. Comment est appréhendée la question des risques/opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?

Alors que 2015 voyait naître une mobilisation sans précédent à l'échelle mondiale d'engagements d'entreprises et d'investisseurs en faveur du climat, 2016 marque le début du lancement de la mise en application de l'Accord de Paris grâce à sa ratification par 125 pays. Dans ce contexte d'accélération rapide des actions nécessaires pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2 degrés, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a attribué une place importante dans sa stratégie Investissement Responsable 2017-2020 à l'approfondissement de sa feuille de route Climat.

Suite à la signature du Montreal Carbon Pledge en 2015 et en ligne avec les exigences de l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique et Ecologique pour la Croissance Verte en France, après sa première évaluation de l'empreinte carbone effectuée en 2015 sur sept stratégies d'investissement couvrant environ 60% des encours des gestions actions, Edmond de Rothschild Asset Management (France) couvre désormais 97% des portefeuilles actions européennes, 75% des actions internationales et 64% des obligations d'entreprises.

Cette action de mesure n'a pas pour conséquence immédiate une réduction systématique de l'empreinte CO2 des portefeuilles concernés, mais représente une première étape d'intégration du risque carbone dans la gestion des portefeuilles. Elle permet également de sensibiliser toutes les parties prenantes à la problématique carbone et de souligner la volonté de transparence de Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Cette empreinte carbone est accessible sur notre site internet à travers le lien suivant : <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-empreinte-carbone.pdf>

Notre analyse ESG propriétaire nous permet de déceler les opportunités liées aux solutions en matière de développement durable et apporte ainsi des idées d'investissement. Elle permet aussi de déceler les risques ESG les plus matériels.

En 2017, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a formalisé une stratégie climat qui inclut une feuille de route « 2-degrés », élaborée en cohérence avec les recommandations finales de la Task Force on Climate- Related Financial Disclosures (TFCD) et le dernier Scénario 450 de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).



## 2.5. Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait le choix d'intégrer des ressources expertes en matière de gestion et d'analyse Investissement Responsable (IR) au sein de ses équipes de gestion, afin de favoriser les échanges entre les équipes et faciliter ainsi la diffusion de la prise en compte des enjeux ESG dans l'analyse des valeurs.

Cette équipe intégrée au sein de la société de gestion, se compose de 3 professionnels de l'investissement entièrement dédiés à l'analyse et à la gestion IR :

- Jean-Philippe Desmartin, 25 années d'expérience dont 19 dans l'ISR, Directeur de l'Investissement Responsable
- Clémence Moullot, 11 années d'expérience, Analyste Gérante IR
- Marouane Bouchriha, 4 années d'expérience, Analyste Gérant IR

Par ailleurs, l'équipe IR bénéficie du support de 6 correspondants IR intégrés au sein des autres équipes de gestion : 3 gérants-analystes dans l'équipe Actions Européennes, 1 gérant-analyste dans l'équipe Actions internationales et thématiques, 1 gérant-analyste dans l'équipe Dette d'Entreprises et 1 gérant analyste au sein de l'équipe Allocation d'Actifs & Dettes Souveraines.

Ces correspondants IR sont plus particulièrement en charge de favoriser les échanges avec l'équipe Investissement Responsable, d'encourager un travail en commun et de favoriser la diffusion et la prise en compte des enjeux extra-financiers dans l'analyse des valeurs au sein des portefeuilles gérés par leurs équipes respectives.

En outre, la Direction du Contrôle Interne et Conformité d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) procède annuellement à un contrôle du processus de gestion et de la méthodologie d'analyse ESG mis en place au sein de nos fonds ISR notamment via la vérification de l'existence de fiches valeurs pour chaque titre en portefeuille et des notations ESG internes.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a également mis en place un « Comité des Votes et d'Engagement », où siègent le Président du Directoire ou l'un de ses représentants, le Directeur des Gestions Global AM, les responsables de gestion des différentes zones, le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne, des représentants du Middle Office et un gérant de l'équipe IR. Ce comité, qui se réunit au minimum une fois par an, s'assure du respect de la politique de vote et statue sur l'évolution et l'éventuelle mise à jour de celle-ci, notamment en fonction des nouvelles résolutions rencontrées et de l'évolution de la législation.



## 2.6. Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion

3 analystes-gérants IR et 7 gérants sont totalement ou partiellement dédiés aux fonds ISR soit 4 ETP.

## 2.7. Dans quelles initiatives concernant l'IR la société de gestion est-elle partie prenante ?

Initiatives généralistes	Initiatives environnement/climat	Initiatives sociales	Initiatives gouvernance
<input checked="" type="checkbox"/> SIFs - Social Investment Forum (plus détails des commissions) <input checked="" type="checkbox"/> PRI - Principles For Responsible Investment <input type="checkbox"/> ICCR - Interfaith Center on Corporate Responsibility <input type="checkbox"/> ECCR - Ecumenical Council for Corporate Responsibility <input checked="" type="checkbox"/> AFG : commission ISR <input type="checkbox"/> EFAMA RI WG <input type="checkbox"/> European Commission's High Level Expert Group on Sustainable Finance <input checked="" type="checkbox"/> Commission Recherche du Forum pour l'Investissement Responsable <input checked="" type="checkbox"/> PRI Academic Network <input checked="" type="checkbox"/> Comité consultatif de la francophonie des	<input type="checkbox"/> IIGGC - Institutional Investors Group on Climate Change <input checked="" type="checkbox"/> CDP- Carbon Disclosure Project : carbone <input checked="" type="checkbox"/> Montreal Carbon pledge <input type="checkbox"/> Portfolio Decarbonization Coalition <input type="checkbox"/> Green Bonds Principles <input type="checkbox"/> Climate Bond Initiative <input type="checkbox"/> Appel de Paris	<input type="checkbox"/> Accord on Fire and Building Safety in Bangladesh <input type="checkbox"/> Access to Medicine Foundation <input type="checkbox"/> Access to Nutrition Foundation <input checked="" type="checkbox"/> Autres (précisez) <input checked="" type="checkbox"/> Bureau de l'Observatoire de l'Immatériel <input checked="" type="checkbox"/> WICI Europe <input checked="" type="checkbox"/> Astrees	<input checked="" type="checkbox"/> ICGN - International Corporate Governance Network <input type="checkbox"/> Autres (précisez)





PRI <input checked="" type="checkbox"/> Commission ESG de l'EFFAS			
---	--	--	--

## 2.8. Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion?

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est un **acteur majeur de la Finance Responsable européenne**, totalisant au 31 décembre 2017 un **encours ISR sous gestion de 3,8 milliards d'euros**.

Fonds ISR d'Edmond de Rothschild Asset Management (France)	Stratégie ISR principale	Encours en millions d'Euros (M€) au 31/12/2017
Edmond de Rothschild Tricolore Rendement	Engagement sur des thématiques ESG	1 559 M€
Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth	Intégration ESG avec une stratégie en sélection ESG positive (best in universe)	94 M€
Edmond de Rothschild Euro Sustainable Credit	Intégration ESG avec une stratégie en sélection ESG positive best-in-universe	102 M€
Mandats de gestion ISR	Intégration ESG avancée avec une stratégie en sélection ESG positive (Best-in-class/ Best in universe)	2 029 M€

## 2.9. Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ?

14% des encours d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) sont gérés selon des stratégies d'investissement responsable (OPC et mandats de gestion confondus).

Edmond de Rothschild Asset management a mis en œuvre une stratégie d'intégration ESG qui s'est déployée dans les différentes expertises de gestion : cela concerne fin 2017 40% des encours.



## **2.10. Quels sont les fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion ?**

Les fonds Edmond de Rothschild Tricolore Rendement, Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth et Edmond de Rothschild Euro Sustainable Credit sont ouverts au public.

## **3. DONNEES GENERALES SUR LE(S) FONDS ISR PRESENTE(S) DANS CE CODE DE TRANSPARENCE**

### **3.1. Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du/des fonds ?**

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a choisi de développer une approche originale et intégrée conciliant ses convictions financières et la prise en compte des grands enjeux extra-financiers dans une optique de recherche de performance dans la durée. Avec l'optimisation en continu de son expertise ISR, Edmond de Rothschild Asset Management (France) propose à ses clients de nouveaux outils d'analyse et de gestion complémentaires de ceux déjà développés par la société de gestion, avec un seul objectif : offrir des placements performants en bénéficiant du développement économique d'entreprises engagées dans la résolution de problématiques de développement durable.

La prise en compte des critères ESG permet la réduction des risques ESG, en priorité sur ceux avec la plus forte matérialité financière.

Un autre objectif est la recherche d'une notation ESG moyenne du fonds significativement supérieure à celle du benchmark (par construction, le fonds ne sélectionnant que les meilleures entreprises de l'univers).

La dimension d'impact est intégrée par le choix d'investissement dans des business models innovants tournés vers des solutions en matière de développement durable. L'analyse ESG propriétaire contribue aussi à l'identification d'idées d'investissement.



### 3.2. Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du/des fonds ?

La notation ESG est réalisée en interne car Edmond de Rothschild Asset Management (France) est convaincu que cette étude est complémentaire de l'étude financière et riche en informations sur la gestion pérenne ou non de l'entreprise.

A partir des informations communiquées par l'entreprise mais aussi par ses parties prenantes, les gérants-analystes ISR **évaluent les sociétés européennes sous les angles Environnement, Social et de Gouvernance**. Chacun des piliers comprend un ensemble de critères extra-financiers. L'équipe traduit ensuite ces informations par critère en notes, pour aboutir à une note globale. Les contacts avec le management et/ou le Département des relations investisseurs de l'entreprise permettent de valider la perception issue de cette étude et de pousser l'évaluation sur les points non évoqués ou porteurs d'interrogations. C'est également lors de ces rencontres que l'équipe d'analyse et de gestion ISR entame un dialogue constructif et sur le long terme avec les entreprises, notamment auprès des petites et moyennes entreprises afin de les sensibiliser aux enjeux ESG propres à leur secteur d'activité.

3 analystes gérants sont en charge de cette analyse propriétaire (environ 330 entreprises européennes couvertes). Elle est complétée, pour les valeurs non couvertes, par un partenariat avec l'agence de notation spécialisée Sustainalytics ainsi que Reprisk pour les questions de controverses. Au niveau de la gouvernance, Edmond de Rothschild Asset Management (France) utilise les analyses de Proxinvest, d'ISS et de l'OFG. ISS est utilisé pour le proxyvoting également.

Les analystes rencontrent régulièrement des brokers spécialisés sur les enjeux ESG (Oddo, Kepler Cheuvreux, Exane, Natixis, Société Générale, HSBC, JP Morgan, etc.).

Enfin, les analystes s'appuient également sur des bases ESG du type Bloomberg ou Factset pour disposer de données brutes quantitatives ou qualitatives.



### 3.3. Quels critères ESG sont pris en compte par le(s) fonds ?

Les principaux critères d'analyse liés aux 3 piliers E, S, G (Environnement, Social, Gouvernance) sont les suivants :

Environnement (E)	Social (S)	Gouvernance (G)
<b>Management du risque environnemental</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Mise en place de système de management environnemental</li><li>Intégration des risques liés au changement climatique</li><li>Respect de la biodiversité</li></ul>	<b>Management des Ressources Humaines</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Qualité de l'emploi</li><li>Management des carrières et des formations (GPEC)</li><li>Formation et diversité</li><li>Attractivité</li><li>Management de la santé &amp; sécurité</li></ul>	<b>Ethique des affaires et droits fondamentaux</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Respect des Droits humains et du travail des enfants</li><li>Lutte contre la corruption et les pratiques anti-concurrentielles</li><li>Transparence fiscale</li><li>Lobbying responsable</li></ul>
<b>Innovation verte et impact des produits</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Valeur ajoutée environnementale des produits ou services, innovation</li><li>Eco-conception des produits</li></ul>	<b>Impact sociétal</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Gestion de l'emploi et des restructurations</li><li>Relations fournisseurs</li><li>Valeur ajoutée sociale du produit ou service</li><li>"Licence to operate"</li></ul>	<b>Board</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Indépendance du Conseil d'administration et des comités (audit, rémunération...)</li><li>Séparation des pouvoirs</li><li>Diversité du board</li></ul>
<b>Empreinte environnementale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Emissions de Gaz à Effet de Serre</li><li>Consommation d'énergie</li><li>Consommation d'eau</li><li>Traitement des déchets</li><li>Rejets</li></ul>	<b>Relations clients</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Information et sécurité des produits et services</li><li>Satisfaction clients</li></ul>	<b>CEO et comité exécutif</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Composition et fonctionnement du comex</li><li>Profil et succession du CEO</li><li>Transparence et pertinence de la rémunération</li></ul>
		<b>Actionnaires</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Audit et contrôle interne</li><li>Prise en compte des intérêts des minoritaires</li></ul>



### 3.4. Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le(s) fonds ?

Les risques liés au changement climatique pour les entreprises sont de plusieurs natures : les risques physiques, associés aux perturbations d'ordre physique induites par le changement climatique (modification des températures moyennes et régimes de précipitations, augmentation de la fréquence et de la sévérité des événements climatiques extrêmes, etc.) ne sont pas facilement quantifiables. Les risques de transition, engendrés par les processus d'ajustement visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre (réglementation, évolution des prix des ressources énergétiques, adaptation des modes de production et de consommation) peuvent être abordés quantitativement par les émissions carbone (scope 1, 2 et 3 dès que possible). Ils peuvent mesurer plusieurs risques :



Nos mesures carbone réalisées en interne s'appuient sur les données fournies par les entreprises et mises à jour annuellement (rapport annuel, Carbon Disclosure Project). Ces 3 indicateurs sont des standards de marché.

Les avancées d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) se font progressivement dans ce domaine, au fur et à mesure de l'amélioration des méthodologies et de l'accès aux données fournies par les entreprises.

Au-delà de ces indicateurs quantitatifs, nous avons développé un nouvel indicateur « impact vert », critère plus qualitatif qui complète les lacunes d'un indicateur purement focalisé sur les émissions de gaz à effet de serre, en prenant en compte l'apport d'une entreprise en termes d'innovation verte ainsi que de réduction de l'impact environnemental de ses produits.

Au niveau plus stratégique, une analyse plus qualitative des initiatives et engagements pris par les entreprises pour réduire leurs émissions permet d'évaluer plus finement l'exposition aux risques, notamment de transition, et de mesurer la cohérence de la stratégie de l'entreprise, et



notamment le degré d'intégration des risques liés au changement climatique avec un scénario 2° ou de nouvelles réglementations .

En 2017, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a formalisé une stratégie climat qui inclut une feuille de route « 2 degrés », élaborée en cohérence avec les recommandations finales de la Task Force on Climate- Related Financial Disclosures (TCFD) et sur le dernier Scénario 450 de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).

### 3.5. Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation...)?

Le modèle de notation ISR a été construit :

- de façon à favoriser les entreprises les plus performantes sans considération de rating financier, de taille ou de secteur, selon une approche Best-in-Universe.
- avec des pondérations différenciées des critères ESG par secteur d'activités en fonction de leurs enjeux spécifiques : en effet, les différents critères extra-financiers se voient attribuer une pondération plus ou moins importante en fonction du secteur considéré, ce qui résulte en un poids différent de chacun des trois piliers. Par exemple, une entreprise chimique sera plus concernée par la problématique environnementale alors qu'une société du secteur des services aux entreprises verra un poids plus important accordé aux facteurs sociaux.



Afin de déterminer si l'entreprise analysée incarne les caractéristiques de l'entreprise à caractère responsable et durable définies par Edmond de Rothschild Asset Management (France), l'équipe d'analyse ISR réalise une étude qui aboutit à **une note ESG interne sur une échelle de 7 gradations allant de CCC à AAA<sup>1</sup>**. La note est l'agrégation des résultats obtenus sur les différents critères E, S, G de la grille de notation déterminée par les analystes. La pondération des critères extra-financiers de cette grille diffère suivant le secteur d'activité de l'entreprise mais la note est absolue et non relative aux performances du secteur.

En avril 2018, nous avons élargi l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) à la recherche sur les émetteurs privés (actions et obligations). Tous les Objectifs de Développement Durable ne sont pas pris en compte pour analyser chaque valeur mais uniquement ceux auxquels

<sup>1</sup> AAA = note ESG supérieure à 15/20, AA = note entre 13 et 15, A = note entre 11 et 13, BBB = note entre 9 et 11, BB = note entre 7 et 9, B = note entre 5 et 7, CCC = note inférieure à 5.



la société contribue, avec un impact réel. Nous avons mis en place un système permettant d'évaluer le titre positivement ou négativement.

Cette appréciation varie en fonction de l'intensité développement durable (faible, moyenne, forte) du secteur, sur une échelle de 1 à 3.

Nous sommes particulièrement vigilants concernant les déclarations de contributions des entreprises aux ODD, qui sont souvent « optimistes » ou citent des exemples isolés et peu pertinents à l'échelle globale du groupe ou de la chaîne de valeur. In fine, notre analyse nous permet d'identifier et de chiffrer la contribution d'une entreprise, d'un fonds ou d'un univers d'investissement pour chacun des ODD.

Le fonds, comme tous ceux gérés par Edmond de Rothschild Asset management (France), exclut les entreprises impliquées dans les bombes à sous-munitions et les mines anti-personnelles. Cette liste est définie en interne et est revue deux fois par an.

### **3.6. A quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?**

L'actualisation de la note ESG des entreprises couvertes par notre analyse extra-financière interne est réalisée tous les 18-24 mois. La note peut aussi être ajustée en fonction de l'actualité, des controverses, ou des rencontres avec les sociétés.

La notation ESG par l'équipe de gestion du fonds Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth est réalisée en dynamique. Les controverses viennent affecter les notes ESG à la baisse, selon la récurrence et la gravité de la controverse. Si la société est au cœur d'une controverse sévère, la note ESG est dégradée. Les gérants-analystes placent alors cette société sous surveillance afin d'étudier les explications et les moyens mis en œuvre par celle-ci pour y remédier. Dans le cas où la note d'un titre passe en dessous de A, le titre est retiré du portefeuille sous 15 jours.

Concernant la méthodologie d'analyse ESG, au sein des 3 piliers Environnement, Social et Gouvernance, les critères d'analyse extra-financiers ou leur pondération pourront éventuellement être modifiés comme chaque révision annuelle en fonction de leur pertinence ou enrichis suite à la détection de nouveaux enjeux de développement durable.

## **4. PROCESSUS DE GESTION**

### **4.1. Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?**



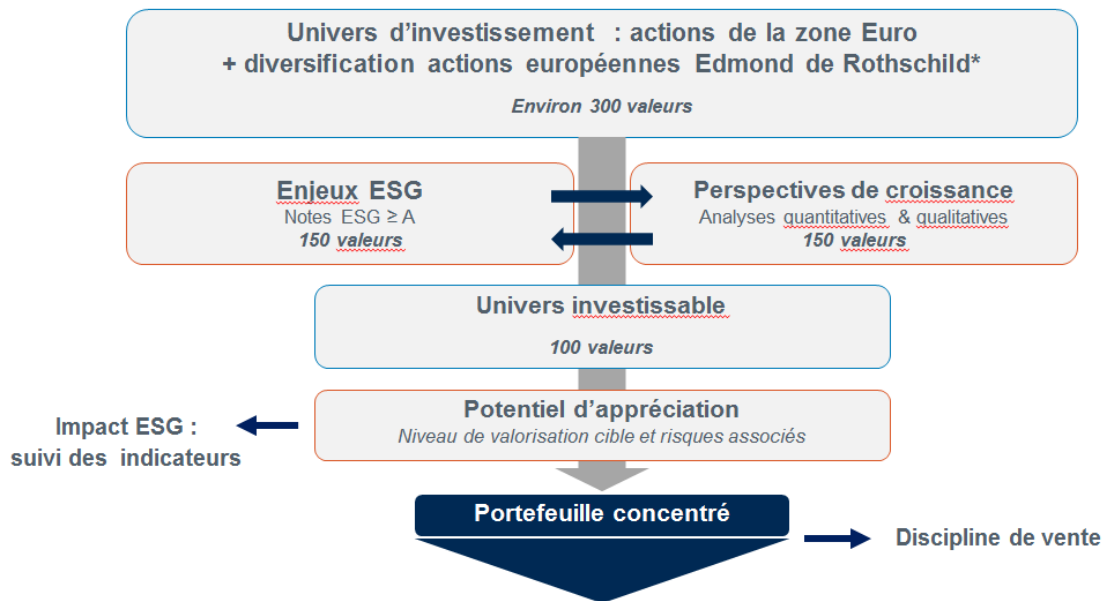
L'univers d'investissement éligible au portefeuille du fonds Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth correspond aux seuls titres ayant obtenu **une notation extra-financière supérieure ou égale à A**.

TAUX DE SELECTIVITE	
Passage de l'Univers d'investissement de départ (i.e. univers de valeurs notées en ESG) à l'Univers d'investissement ISR éligible (i.e. Note ESG $\geq$ à A)	$\approx 40 \%$

La sélection de valeurs qui satisfont à la note minimale de « **A** » combinée à un choix de valeurs de croissance opérant principalement sur des segments à tendance durable (Transition énergétique, Santé & Population, Digitalisation, Education & Recherche...) permet de définir un univers investissable.

A partir de cet univers investissable, une analyse financière et boursière aboutit à la construction d'un portefeuille constitué d'une cinquantaine de valeurs.

L'articulation globale du processus d'investissement est résumée dans le schéma suivant :



Le processus d'investissement décrit ci-dessus intègre différentes contraintes de gestion internes mises en place par l'équipe de gestion. Il s'agit du processus actuellement en cours, susceptible toutefois d'évoluer dans le temps.





## **4.2. Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?**

Les analystes gérants suivent également de façon régulière des indicateurs dits d'impact qui permettent de mieux appréhender l'impact extra-financier du portefeuille (voir question 6.2). Les critères « impact vert » et exposition carbone visent plus particulièrement à analyser les risques liés au changement climatique. Ces indicateurs permettent de suivre la performance extra-financière du fonds par rapport à son benchmark. Cependant, ce ne sont pas des critères de gestion.

## **4.3. Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?**

Tous les émetteurs présents dans le fonds ont fait au préalable l'objet d'une analyse ESG interne.

## **4.4. Le process d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé au cours des douze derniers mois ?**

La dernière modification importante date du 1<sup>er</sup> septembre 2015, date à laquelle Edmond de Rothschild Euro SRI a changé de dénomination et est devenu Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth. Le processus de gestion a évolué afin de mieux imbriquer les analyses financières et extra-financières.

En 2017, les critères de notation ESG ont été revus, les piliers passant de 4 à 3 et les critères mis à jour. Certains ont été ajoutés et d'autres considérés moins ou insuffisamment pertinents ont été ôtés (voir le tableau des principaux sous critères question 3.3).

En avril 2018, nous avons élargi l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) à la recherche sur les émetteurs privés (actions et obligations).

## **4.5. Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?**

Non, il n'y a pas d'investissement dans des organismes solidaires.

## **4.6. Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres ?**

Le fonds ne pratique pas le prêt /emprunt de titres.



#### **4.7. Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?**

Le fonds EdR Euro Sustainable Growth n'utilise pas d'instruments dérivés dans la gestion du portefeuille au 31/07/2018 et n'a encore jamais investi dans des instruments dérivés.

Le recours aux produits dérivés n'est pas exclu pour le fonds en cas de risque de marché ou pour gérer de façon transitoire l'exposition globale du portefeuille, dans le respect des limites d'investissement réglementaires, et en cohérence avec le prospectus et la politique ISR du fonds.

Le prospectus permet d'investir dans des dérivés dans un but de couverture et/ou exposition dans la limite d'une fois l'actif net : l'exposition au risque action sera limitée à 110% de l'actif net (essentiellement en cas de variation importante des souscriptions/rachats) et l'exposition au risque de taux à hauteur de 25% maximum de l'actif net.

#### **4.8. Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ?**

Le fonds EdR Euro Sustainable Growth pourra être investi en parts ou actions d'OPC dans la limite globale maximum de 10%. Edmond de Rothschild Asset Management (France) considère que la priorité d'une analyse ESG se situe sur les classes d'actifs de moyen et long terme.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est attentif dans tous les cas à la qualité de l'émetteur. Par exemple, le fonds est à ce jour investi dans EdR Credit Very Short Term qui fait l'objet d'une analyse ESG et d'une empreinte carbone.

Notons cependant que nous considérons l'analyse ESG plus pertinente sur les classes d'actifs de long terme et que l'analyse ESG de fonds monétaires est moins pertinente et prioritaire.

### **5. CONTROLES ESG**

#### **5.1. Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du/des fonds ?**

La Direction des Risques de Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place un contrôle spécifique via l'outil interne front / middle / risques Dimension concernant le processus de gestion de Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth. Elle vérifie quotidiennement que toutes les valeurs en portefeuille ont bien une note ISR supérieure ou



égale à A, et donc, que toute valeur ayant une notation inférieure fasse bien l'objet d'une procédure de vente (paramétrage d'une limite pre-trade bloquante et post-trade).

Par ailleurs, la Direction du Contrôle Interne et Conformité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) procède annuellement à un contrôle du processus de gestion et de la méthodologie d'analyse ESG mise en place au sein du fonds notamment via la vérification de l'existence de fiches valeurs pour chaque titre en portefeuille et des notations ESG internes.

## 6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG

### 6.1. Comment est évaluée la qualité ESG du/des fonds ?

La note ESG globale du fonds est calculée et publiée dans chaque reporting mensuel et comparée à celle de son indice de référence. La répartition par note ESG est également mentionnée ainsi que le taux de sélectivité qui varie entre 35 et 40%. Enfin, l'empreinte carbone du fonds et celle de son benchmark sont calculées et présentes dans le reporting mensuel ainsi que dans le document Empreinte carbone présent sur le site internet.

Un rapport sur la performance extra financière du fonds a été publié en 2018.

### 6.2. Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le/les fonds ?

Nous nous référons à des indicateurs dits d'impact afin de mesurer la performance extra-financière du fonds.

L'équipe ISR d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a décidé de se concentrer sur certains d'entre eux, jugés les plus pertinents.

Ont ainsi été calculés, à la fois pour l'indice et le portefeuille, les indicateurs suivants :

- La note Impact social est, tout comme l'impact vert, un indicateur qualitatif construit en interne et rempli via notre recherche propriétaire. Cela explique donc qu'il ne soit pas encore disponible pour l'indice entier mais seulement 77% de l'indice. Ce taux s'améliore au fur et à mesure de la mise à jour des analyses. Cet indicateur regroupe les critères « communication et traitement social lors d'opérations de restructuration », « création nette d'emplois », « relation avec les fournisseurs », « partage équitable de la valeur ajoutée », et « valeur ajoutée sociale du produit ou service/ "Licence to operate" ». Certains critères peuvent être désactivés, surpondérés ou sous-pondérés selon le contexte et les enjeux de l'entreprise. Dans le



fonds, les entreprises du secteur de la santé comme Carl Zeiss Meditec et Novo Nordisk ont notamment de bonnes notes « impact social ».

- La moyenne des taux de fréquence des accidents (TF), c'est-à-dire le nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées, pour les entreprises dont cet indicateur est pertinent. Le fonds performe moins bien que son indice sur ce secteur, du fait de la présence de 3 entreprises ayant des taux d'accident élevés : JC Decaux, Orpéa et Wessanen.
- La moyenne des taux d'absentéisme, pour les entreprises dont cet indicateur est pertinent.
- Le « plafond de verre » c'est-à-dire le ratio entre le pourcentage de femmes au sein des équipes de Direction et le pourcentage des femmes dans l'entreprise. Il représente la capacité d'une entreprise à avoir un management qui reflète la diversité de ses effectifs.
- Le pourcentage moyen de femmes au sein des comités exécutifs. Au sein des instances dirigeantes tout comme à chaque niveau hiérarchique, Edmond de Rothschild Asset management (France) encourage la diversité, notamment la féminisation. Par exemple, notons qu'un tiers des sièges du comité exécutif de L'Oréal sont occupés par des femmes<sup>2</sup>. Ce chiffre paraît adapté au positionnement du groupe mais n'est pas si répandu dans ce secteur. Ainsi, le comité exécutif de Beiersdorf n'en compte qu'une<sup>3</sup>.
- Le pourcentage moyen de femmes au sein des conseils d'administration. Certains pays ont adopté une législation encourageant à la diversité des conseils, mais les progrès sont inégaux.
- Le pourcentage moyen d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration. Le rôle de supervision des conseils d'administration est garanti par la présence d'administrateurs indépendants, n'ayant pas de lien d'intérêt avec la société.
- Le pourcentage d'entreprise ayant au moins un représentant des salariés au sein du conseil d'administration. La présence de représentants des salariés permet d'améliorer la diversité cognitive du conseil et d'apporter une vision différente de celle des indépendants ou des actionnaires, qui porte les intérêts du long terme.
- Le pourcentage de sociétés ayant signé le Pacte Mondial des Nations Unies. La signature d'engagements internationaux comme le pacte mondial des Nations Unies est un signal d'engagement des entreprises en faveur du développement durable. Le fonds EdR Euro Sustainable Growth étant investi dans des entreprises de tailles moyennes ou petites a un résultat inférieur à son indice, les petites entreprises n'ayant pas toutes formalisé cet engagement.

Les indicateurs sociaux sont calculés à partir des données 2016 alors que les indicateurs de gouvernance ont en majorité été mis à jour en 2017.

---

<sup>2</sup> 5 femmes sur 16, site consulté le 18/07/2018

<sup>3</sup> Site consulté le 18/07/2018



Les résultats sont synthétisés dans le tableau suivant :

	EdR Euro Sustainable Growth	Indice de référence
Impact social	13.3/20	12.1/20
Taux d'accident	6	4
Taux d'absentéisme	3.4	3.3
Plafond de verre	61.6%	76.7
Part des femmes au Comex	14.1%	12.7%
Part des femmes au Board	33.2%	32.5%
Part des administrateurs indépendants	62.2%	63.4%
Part des entreprises ayant au moins un salarié au board	50%	50%
Pacte Mondial	66%	83%

Source : Edmond de Rothschild Asset Management, aout 2018

A noter : le calcul d'indicateurs ESG précis sur un portefeuille (ou un indice) pose des problèmes méthodologiques. La question de l'homogénéité est soulevée dès lors que les définitions diffèrent pour certains de ces indicateurs selon les pays ou les secteurs ; c'est le cas notamment des indicateurs sociaux. Par ailleurs, il est fréquent de constater, pour un même émetteur, que les périmètres de calcul peuvent être différents d'un exercice à l'autre.

Les avancées d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) se font progressivement dans ce domaine de calcul d'impact, au fur et à mesure de l'amélioration des méthodologies et de l'accès aux données fournies par les entreprises.

A noter également que les indicateurs sont disponibles pour 100% des entreprises du fonds et 95 % des entreprises de l'indice.

### 6.3. Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?

Cliquez sur les liens ci-dessous pour trouver l'ensemble des documents concernant le fonds :

- **[Prospectus](#)** :

[http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/Prospectus\\_SH%20EUROPE%20SRI\\_fr.pdf](http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/Prospectus_SH%20EUROPE%20SRI_fr.pdf)

- **[DICl \(Document d'Informations Clés pour l'Investisseur\)](#)** :

[http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/KIID\\_FR0010505578\\_fr.pdf](http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/KIID_FR0010505578_fr.pdf)

- **[Fiche produit / Reporting financier et extra-financier](#)** :



[http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/Monthly\\_Factsheet\\_FR0010505578\\_fr.pdf](http://medianet.edmond-de-rothschild.fr/edram/pdf/Monthly_Factsheet_FR0010505578_fr.pdf)

- **Page ISR internet spécifique à la société :**

<http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissement-socialement-responsable>

- **Page spécifique au fonds Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth :**

<http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissement-socialement-responsable>

- **Politique de vote :**

<http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-de-vote.pdf>

## 6.4. La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ?

Oui, le reporting des votes est publié à l'adresse : <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-Rapport-annuel-sur-exercice-des-droits-de-vote.pdf>

La politique d'engagement est également disponible à l'adresse suivante : <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-Politique-Engagement-Tricolore-Rendement.pdf>

## 7. GLOSSAIRE

### DEFINITIONS

**Critères ESG** : Environnement, Social et Gouvernance.

Dimension Environnementale : désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement.

Dimension Sociale : relative à l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur les parties prenantes, en référence à des valeurs universelles (notamment droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...).

Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Il inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise.

**ISR** : « L'ISR (Investissement Socialement Responsable) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité.



*En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.» (AFG – FIR, juillet 2013)*

**Emetteurs** : ensemble des entités (entreprises, Etats, agences, supranationaux ou collectivités locales) qui font appel au marché pour se financer en émettant des actions, obligations et autres titres financiers.

## Approches

### Sélection ESG

Cette approche consiste à sélectionner les émetteurs ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance. La sélection ESG peut revêtir plusieurs formes :

- best-in-class : sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG au sein de leur secteur d'activité. Cette approche inclut l'ensemble des secteurs de l'économie.
- best-in-universe : sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité.
- best effort : sélection des émetteurs démontrant une amélioration de leurs pratiques ESG dans le temps.

### Thématique ESG

Fonds qui sont spécialisés sur des thèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Ils investissent dans des émetteurs dont les produits ou services contribuent à générer des bénéfices répondant à la stratégie d'investissement. Les entreprises sélectionnées doivent respecter a minima certaines exigences ESG comme une veille active des controverses en matière environnementale (E), sociale (S) et de gouvernance (G) et faire l'objet d'une démonstration de leur impact E ou S ou G.

### Exclusion

Il existe deux types d'exclusions que peuvent appliquer les fonds :

#### EXCLUSIONS NORMATIVES

Les exclusions normatives consistent à exclure les entreprises qui ne respectent pas certaines normes ou conventions internationales (droits humains, convention de l'OIT, Pacte Mondial...), ou les Etats n'ayant pas ratifié certains traités ou conventions internationales.

#### EXCLUSIONS SECTORIELLES

Les exclusions sectorielles consistent à exclure des entreprises de secteurs d'activités comme l'alcool, le tabac, l'armement, les jeux d'argent et la pornographie pour des raisons éthiques ou de santé publique, ou encore les OGM, le nucléaire, le charbon thermique... pour des raisons environnementales.

Les seules exclusions issues d'une interdiction réglementaire (ex : armes controversées, pays sous embargo...) ne suffisent à caractériser une approche d'exclusion.

### Engagement

Fonds dont l'objectif est d'influencer le comportement des entreprises investies pour améliorer leurs pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance. Des thèmes d'engagement doivent être définis et le suivi des actions d'engagement (dialogue individuel ou collectif, vote en assemblée générale, dépôt de résolution) doit être documenté.



**Impact investing ou investissement à impact** : fonds qui investissent dans des entreprises ou organisations qui ont pour but premier de générer un impact environnemental ou social positif. L'impact induit par les investissements doit être mesurable.

En France, l'impact investing peut être assimilé aux fonds solidaires qui investissent dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).

#### **Intégration ESG**

L'intégration ESG consiste pour un gérant à prendre en considération des éléments d'analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement. L'intégration ESG repose sur des ressources appropriées et a pour but d'améliorer la compréhension des risques et opportunités liés à chaque émetteur.

## **AVERTISSEMENTS**

**Risques principaux d'investissement** : Risque de perte en capital, risque de gestion discrétionnaire, Risque actions, risque lié à la sélection ISR, Risque lié aux petites et moyennes capitalisations, Risque de taux, Risque de crédit et Risque de change. L'indicateur synthétique de risque et de rendement note sur une échelle de 1 à 7 cet OPCVM en catégorie 6 (Part A), ce qui reflète l'exposition jusqu'à 110% de son actif sur les marchés actions, qui présentent un profil rendement/risque élevé.

Achévé de rédiger le 31/07/2018. Document non contractuel. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information.

Les réponses d'EdRAM (France) aux questions du Code relèvent de son unique responsabilité.

Pour plus d'informations sur le code de transparence : <http://www.frenchsif.org/isr-esg/code-de-transparence/>

Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations.





Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour.

Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible sur le site [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com) onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande.

«Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild.

Ce document est émis par :

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (France)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de : 11 033 769 euros

Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332 652 536 R.C.S. Paris

Tél : +33 (0)1 40 17 25 25 - Fax : +33 (0)1 40 17 24 42

[www.edram.fr](http://www.edram.fr)

\*\*\*\*\*